

PAPI D'INTENTION DE LA MARNE, VALLAGE ET PERTHOIS - ARTICULATION DES ACTIONS DU PROGRAMME D'ACTIONS AVEC LES DISPOSITIONS DE LA SLGRI DU TRI DE SAINT-DIZIER

AXE D'INTERVENTION DU PAPI	N°ACTION du PAPI	INTITULÉ DE L'ACTION	DISPOSITIONS DE LA SLGRI DU TRI DE SAINT-DIZIER
0 - Transversal	0.1	Animation du PAPI d'intention	-
	0.2	Suivi et bilan du PAPI d'intention	-
1 - Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque	1.1	Synthèse des études hydrologiques et hydrauliques	2-A-1 : Préserver l'efficacité des zones naturelles ; 2-E-1 : Identifier et déterminer les travaux sur l'écoulement en secteur urbanisé et 4-B-1 : Développer la gouvernance et mobiliser les acteurs autour des TRI
	1.2	Étude des phénomènes de ruissellement pluvial	2-B-1 : Étudier l'aléa ruissellement ; 2-B-2 : Élaborer une stratégie de gestion des ruissellements et 4-B-1 : Développer la gouvernance et mobiliser les acteurs autour des TRI
	1.3	Étude des phénomènes de remontées de nappes en préfiguration de reconnaissances hydrogéologiques	2-C-1 : Étudier le phénomène de remontée de nappes ; 4-B-1 : Développer la gouvernance et mobiliser les acteurs autour des TRI
	1.4	Élaboration d'une stratégie de communication, d'information et de sensibilisation au risque d'inondation	4-A-1 : Informer les maires des outils et instances de gestion du risque d'inondation ; 4-C-1 : Mobiliser les outils de gestion du risque pour informer les citoyens ; 4-C-2 : Renforcer la diffusion d'informations sur les TRI ; 4-D-1 : Impliquer les chambres consulaires dans la diffusion des informations relatives à la gestion des inondations
	1.5	Préparation d'un programme de pose de repères de crues	4-A-1 : Informer les maires des outils et instances de gestion du risque d'inondation ; 4-C-1 : Mobiliser les outils de gestion du risque pour informer les citoyens ; 4-C-2 : Renforcer la diffusion d'informations sur les TRI
2 - Surveillance, prévisions des crues et des inondations	2.1	Conduire une étude de faisabilité sur la mise en place d'un support de surveillance et d'alerte à l'échelle intercommunale	3-A-1 : Mener une réflexion sur la mise en place d'un support d'alerte à l'échelle intercommunale
	2.2	Installation de cinq stations de mesures supplémentaires	2-A-2 : Pérenniser l'efficacité du lac-réservoir Marne
3 - Alerte et gestion de crise	3.1	Accompagner les collectivités dans la réalisation et/ou la mise à jour de PCS	3-B-3 : Assurer la mise en place et la cohérence des PCS sur les TRI
	3.2	Formalisation d'un retour d'expérience partagé des inondations de janvier 2018	3-B-1 : Planifier la gestion de crise à l'échelle des stratégies locales ; 3-B-2 : Anticiper la gestion des déchets pendant et après la crise ; 3-B-3 : Assurer la mise en place et la cohérence des PCS sur les TRI ; 3-B-4 : Veiller aux capacités de continuité d'activité des services impliqués dans la gestion de crise ; 3-B-5 : Mettre en sécurité le patrimoine culturel matériel et immatériel
	3.3	Planifier la gestion de crise sur la base du retour d'expérience de la crue de janvier 2018	3-B-1 : Planifier la gestion de crise à l'échelle des stratégies locales ; 3-B-2 : Anticiper la gestion des déchets pendant et après la crise ; 3-B-4 : Veiller aux capacités de continuité d'activité des services impliqués dans la gestion de crise ; 3-B-5 : Mettre en sécurité le patrimoine culturel matériel et immatériel

4 - Prise en compte du risque d'inondation dans l'aménagement et l'urbanisme	4.1	Étude de la prise en compte du risque inondation dans l'aménagement du territoire et intégration du risque dans l'urbanisme	1-A-1 : Réfléchir à l'harmonisation des règlements PPRI et de la prise en compte du risque inondation dans les projets d'aménagements urbains ; 1-B-1 : Intégrer un diagnostic de vulnérabilité des territoires dans les SCoT ; 1-B-2 : Intégrer un diagnostic de vulnérabilité des territoires dans les PLU ; 1-B-3 : Accompagner les collectivités dans la réalisation de diagnostics de vulnérabilité ; 1-C-1 : Réaliser un diagnostic de vulnérabilité pour les ERP et 3-D-1 : Estimer l'évolution des enjeux exposés au risque d'inondation par les SCoT
	4.2	Harmoniser les règlements des plans de prévention des risques d'inondation à l'occasion de leur révision	1-A-1 : Réfléchir à l'harmonisation des règlements PPRI à l'occasion de leur révision
	4.3	Bilan sur les zonages pluviaux	-
5 - Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens	5.1	Analyse de la vulnérabilité du territoire pour les activités économiques, l'habitat, les établissements recevant du public, les activités agricoles, le patrimoine culturel et les gestionnaires de réseaux	1-B-3 : Accompagner les collectivités dans la réalisation de diagnostics de vulnérabilité ; 1-C-1 : Réaliser un diagnostic de vulnérabilité pour les ERP ; 3-B-1 : Planifier la gestion de crise à l'échelle des stratégies locales ; 3-B-2 : Anticiper la gestion des déchets pendant et après la crise ; 3-B-5 : Mettre en sécurité le patrimoine culturel et immatériel ; 3-C-1 : Collecter les informations relatives aux réseaux d'infrastructures et à leur résilience et 3-C-2 : Collecter les informations relatives aux réseaux de service et à leur résilience
	5.2	Préparation des études de caractérisation de la vulnérabilité des réseaux structurants pour définir un programme d'actions du PAPI complet	1-B-3 : Accompagner les collectivités dans la réalisation de diagnostics de vulnérabilité ; 3-C-1 : Collecter les informations relatives aux réseaux d'infrastructures et à leur résilience et 3-C-2 : Collecter les informations relatives aux réseaux de service et à leur résilience
6 - Ralentissement des écoulements	6.1	Définition d'une stratégie de préservation et/ou de restauration des zones d'expansions des crues (ZEC)	2-A-1 : Préserver l'efficacité des zones naturelles et 2-E-1 : Identifier et déterminer les travaux sur l'écoulement en secteur urbanisé
	6.2	Investigations complémentaires sur le comportement hydraulique de l'Ornel et du ruisseau du Charles-Quint	2-A-1 : Préserver l'efficacité des zones naturelles et 2-D-1 : Poursuivre la réflexion sur les débordements de l'Ornel
	6.3	Étude de la réduction de la vulnérabilité aux crues extrêmes de l'ouvrage de prise d'eau du lac-réservoir Marne	2-A-2 : Pérenniser l'efficacité du lac-réservoir Marne
	6.4	Rénovation d'un ouvrage hydraulique sur la Marne : peigne à embâcles de Saint-Dizier	2-A-2 : Pérenniser l'efficacité du lac-réservoir Marne ; 2-E-1 : Identifier et déterminer les travaux sur l'écoulement en secteur urbanisé ; 2-F-1 : Identifier les systèmes d'endiguement et leurs gestionnaires
	6.5	Étude de l'augmentation du volume de la tranche exceptionnelle du lac-réservoir Marne	2-A-2 : Pérenniser l'efficacité du lac-réservoir Marne
	6.6	Vérification des volumes du lac-réservoir Marne	2-A-2 : Pérenniser l'efficacité du lac-réservoir Marne
	6.7	Mise à jour des lois d'ouvrage	2-A-2 : Pérenniser l'efficacité du lac-réservoir Marne
7 - Gestion des ouvrages de protection hydraulique	7.1	Appui à la définition des systèmes d'endiguement	2-E-1 : Identifier et déterminer les travaux sur l'écoulement en secteur urbanisé et 2-F-1 : Identifier les systèmes d'endiguement et leurs gestionnaires